



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 6 MARS 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D7 - Médiathèque municipale - Programmation 2025

Date de convocation : 28 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 18

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Sabrina THIBAUD, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Fabien BLANCHET à Cyril CHAPPET ; Médéric DIRAISON à Matthieu GUIHO ; Pascale GARDETTE à Anne DELAUNAY ; Jean MOUTARDE à Marylène JAUNEAU ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Gaëlle TANGUY à Myriam DEBARGE

Absents excusés : 2

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Absents : 2

Houria LADJAL ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D7 - Médiathèque municipale - Programmation 2025

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Service culturel municipal majeur, la médiathèque de Saint-Jean-d'Angély a accueilli 36 038 lecteurs et participants aux nombreuses activités qu'elle a proposées au cours de l'année 2024. La fréquentation de l'établissement est ainsi à son apogée.

En 2024 encore, la rédaction du Projet Culturel Scientifique, Éducatif et Social a donné lieu à des échanges fructueux et permis de définir quatre lignes directrices qui seront mises en œuvre dans les cinq années à venir.

Plus généralement, le service poursuit ses missions d'accessibilité à tous de la lecture et de la connaissance à travers une programmation 2025 toujours aussi riche et pluridisciplinaire.

ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie qui aura lieu du 15 au 23 mars, la médiathèque accueillera la Compagnie Le Tapis Volant pour une lecture bilingue (Français/Persan) de cinq fables adaptées par Jean de la Fontaine. Dans un second temps, l'équipe valorisera le panache à la française lors d'une soirée spéciale inspirée des œuvres de grands auteurs classiques.

Du 21 au 25 mai, lors de la Fête de la Nature, la médiathèque proposera des animations sur le thème des cabanes, en lien avec les services culture et animation de la Ville.

La Fête de la musique sera l'occasion d'accueillir le groupe local Hollywood Bazar. Unique, son concert mêlera performance live et quiz musical.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, la médiathèque organisera des visites et des ateliers qui s'inscriront dans la programmation définie à l'échelle de la commune.

Enfin, l'institution s'intégrera aux actions proposées lors d'Octobre rose.

ACTIONS CULTURELLES

La médiathèque accueillera plusieurs écrivains tout au long de l'année, pour venir à la rencontre des lecteurs. L'auteur de romans pour adultes et grands adolescents Julien Dufresne-Lamy sera notamment invité au printemps pour une rencontre en partenariat avec le lycée Louis-Audouin-Dubreuil. D'autres écrivains y viendront en octobre pour le festival des littératures européennes de Cognac et en janvier 2026 pour la remise du Prix du 1^{er} roman 2025.

Dans le cadre du déploiement du PCSES, l'établissement établit un partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers pour la réalisation d'ateliers scientifiques à destination des enfants et adolescents.

La médiathèque diffuse par ailleurs chaque année des spectacles pour la jeunesse et la petite enfance. En 2025, ce sera à nouveau le cas, au moment du festival lecture et petite enfance coordonné par le Département de la Charente-Maritime en juin, ou lors des festivités de Noël.

En juillet et août, les cours extérieures de l'Abbaye royale seront à nouveau investies pour des heures du conte en plein air et une nouvelle édition de « Respire et Lire ».

La médiathèque participe en outre au programme d'éducation artistique et culturelle pluriannuel « Graines d'artistes » initié par le Pôle culture de la Ville. Celui-ci s'adresse aux élèves angériens et des Vals de Saintonge et invite chaque année trois artistes pour des visites patrimoniales, des ateliers de création et un festival de restitution.

Enfin, l'institution propose un « Atelier bébés lecteurs » en direction des tout-petits (0-3 ans) au sein du multi-accueil « Croque Soleil » de Saint-Jean-d'Angély, qui relève de Vals de Saintonge Communauté.

Le budget nécessaire à l'ensemble des activités de ce programme sera inscrit au Budget Primitif 2025.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'activités 2025 de la médiathèque ;
- d'approuver la prise en charge par la Ville du Prix du 1^{er} roman 2025 selon les modalités suivantes : transport et hébergement de l'auteur, enveloppe de 400 euros versée à l'auteur lauréat à titre de prix,
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent à ces actions et partenariats.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (25) :

- **Pour : 24**
- **Contre : 1 (Pierre-Michel MARCH)**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.